

**Parcoursup : les lycéens ont jusqu'au 2 avril pour valider leurs vœux**

**Parcoursup : les lycéens ont jusqu'au 2 avril pour valider leurs vœux**

**Pendant le confinement, le calendrier de Parcoursup ne change pas. Les lycéens ont jusqu'au jeudi 2 avril 2020 inclus pour valider définitivement leurs vœux de formations.**

Publié le 1 Avr 20 à 17:24



Les lycéens ont jusqu'au 2 avril, 23h59, pour valider leurs vœux sur la plateforme Parcoursup. (©MR/Liberté le Bonhomme libre)

Tic Tac, Tic Tac... Il ne reste plus que quelques heures aux lycéens de France pour **compléter leur dossier et valider définitivement leurs vœux** de formations sur la plateforme en ligne **Parcoursup**. Ils ont jusqu'au jeudi 2 avril 2020, à 23h59.

Car même pendant le confinement la procédure de Parcoursup, pour accéder à l'enseignement supérieur, n'a pas changé. Les dates sont restées les mêmes puisque **tout se fait en ligne**.

Les lycéens doivent donc compléter ou modifier leur « Projet de formation motivé », les rubriques « Mes activités et centres d'intérêts » et « Ma préférence et autres projets ». Ils doivent également joindre les éventuelles pièces demandées par certaines formations et confirmer leurs vœux. **Les dossiers seront alors transmis aux formations choisies.**

## Parcoursup met en place un numéro vert

Pour répondre aux questions nombreuses des étudiants dans cette période de crise sanitaire, le ministère de l'Education Nationale a mis en place un numéro vert, gratuit : **0 800 400 070**.

Il fonctionne exceptionnellement jusqu'à 20 heures ce mercredi 1er avril, tout comme le jeudi 2. La plateforme est également très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

## Comment se passe les sélections ?

Avec le coronavirus et la période de confinement, les modalités des écoles qui recrutent sur concours sont modifiées. [Les épreuves écrites de concours sont annulées](#) et remplacées par l'examen du dossier Parcoursup.

Si les épreuves orales ou les entretiens sont annulés, seul l'examen du dossier Parcoursup sera pris en compte. « Si les épreuves orales (ou les entretiens) de sélection sont maintenues par la formation, elles seront alors nécessairement adaptées à la situation de crise », précise [Parcoursup sur son site internet](#). Les oraux ou entretiens pourront donc se dérouler par visioconférence ou par téléphone.

## Et après ?

Prochaine étape pour les lycéens : **la phase d'admission**. Là encore, les dates sont inchangées. Elle se déroule sur la période du **19 mai au 17 juillet**. Les premières réponses des formations commencent à arriver le 19 mai en ligne.

**Pratique.** Validation définitive des vœux sur Parcoursup : jusqu'au jeudi 2 avril à 23h59.

[Site internet de Parcoursup](#)

[FAQ mise en place par Parcoursup](#)

Le numéro vert gratuit : **0 800 400 070**